

PROGRAMME DE FORMATION

Accompagner l'enfant et l'adolescent ayant un trouble du spectre autistique (TSA) en SESSAD ou en IME

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social ou éducatif travaillant auprès d'enfants ayant un trouble du spectre autistique.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Identifier les caractéristiques du développement d'un enfant ayant des troubles du spectre autistique et l'hétérogénéité de ces troubles en fonction de l'âge.

Mettre en oeuvre les stratégies d'intervention recommandées par la HAS.

Utiliser les outils et méthodes permettant de concevoir et d'évaluer l'efficacité d'un programme d'intervention en fonction des milieux de vie de l'enfant.

Programme

Le fonctionnement des enfants ayant un TSA :

- Critères diagnostiques selon le DSM5 et la CIM10.
- Les fonctionnements cognitif, social et sensoriel.
- Les défis à relever en fonction des âges de vie.

Les différentes méthodes préconisées par la HAS : l'éducation structurée, les principes de base de l'ABA, la communication, les habiletés sociales et la prise en compte des aspects sensoriels.

La mise en oeuvre d'un programme d'intervention : les outils d'évaluation, le choix des objectifs, l'éthique d'intervention, le choix des outils d'intervention, évaluer leur efficacité.

Les particularités de l'intervention en SESSAD ou en IME : cadre législatif, atouts et contraintes de chaque dispositif :

- Instaurer une relation de confiance avec les familles : les programmes de soutien aux aidants familiaux, la guidance parentale.
- Instaurer une relation de partenariat avec le milieu scolaire : rôle et place de chacun, le soutien direct aux AVS et aux enseignants.
- Aménager les périodes de transition vers le collège, l'IMPRO ou le lycée et l'âge adulte.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Mises en situation. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.